



COMMISSION MÉDICALE

Rapport d'activité 2014

A- 2014 : Une Commission Médicale FFVL qui poursuit sa mission dans la continuité tout en optimisant ses ressources.

Rappelons comme chaque année, que la COMED, dont j'ai l'honneur d'être le président (**médecin fédéral national**), est divisée en deux entités principales, bien identifiées et adaptées à la taille de notre fédération. Nous avons encore simplifié et optimisé notre organisation durant l'année 2014 et ce sera probablement 2015 qui verra la COMED dans une version proche de ce qui nous ira au mieux pour faire face aux défis qui nous sont posés, la sécurité médicale pour tous, licenciés et SHN et le Sport Santé :

- **La COMED nationale composée :**
 - **des médecins chefs des équipes de France pour chacune des disciplines volantes :**
 - Dr Christophe Pianfetti pour le parapente et le speed-riding
 - Dr Jean-François Clape pour le deltaplane
 - Dr Jonathan Treille pour les tractées,
 - **du médecin chargé du suivi médical règlementaire SMR** (Dr Christophe Pianfetti qui devrait être remplacé dès 2015 dans cette fonction),

Cette entité s'occupe de tout ce qui concerne le haut niveau et apparenté,

Elle s'occupe également de l'élaboration des règlements et de la gestion des non contre indications à la licence,

- **La COMED régionale composée :**
 - **Du pool des médecins de ligue (Médecins Fédéraux Régionaux),** qui ont en charge la gestion locale, régionale ou interrégionale des différents problèmes posés sur le terrain. Certaines ligues n'ayant pas de médecin identifié, nous avons réuni l'ensemble des collègues exerçant dans les ligues au sein d'un pool qui permet de fonctionner.

Il faut y ajouter une entité ponctuelle, les praticiens engagés temporairement pour accompagner nos équipes de haut niveau lors des compétitions, notamment à l'étranger ainsi que ceux qui surveillent des épreuves sur notre territoire, notamment nos différents championnats de France et les épreuves internationales qui se déroulent en France.

Comme les années précédentes depuis 2010 nous avons sélectionné les compétitions à « surveiller » à l'international en fonction du risque sanitaire local en cas d'accident ou de maladie. De fait, depuis cinq ans maintenant, les kinésithérapeutes ayant l'autorisation pour pratiquer des gestes et prescrire en cas



d'urgence, nous missionnons assez volontiers des kinésithérapeutes pour participer à l'effort budgétaire général et profiter de leur compétences sur place, les pilotes et entraîneurs ayant plébiscité la fonction du kinésithérapeute sur les sites de compétitions notamment dans les disciplines tractées. Depuis 1 ou 2 ans nous étudions des possibilités de coopération avec des ostéopathes mais uniquement pour des championnats locaux, la réglementation ne permettant pas de n'envoyer sur un accompagnement international qu'un ostéopathe non titulaire d'un diplôme d'état de kinésithérapie.

Comme les années précédentes, les 2 années suivantes de l'Olympiade vont voir se poursuivre cette structuration ; En particulier on citera l'informatisation des données médicales du suivi des Sportifs de Haut Niveau et des Espoirs dont le nombre a été multiplié grâce à la reouverture de postes pour le Delta et l'ouverture poursuivie de postes en Kite.

Il nous reste par ailleurs à poursuivre la définition des fiches de postes, l'amélioration des contrats entre la fédération et les différents personnels médicaux et paramédicaux dans le respect de la législation, et une formation de nos personnels médicaux en particulier des ligues afin de faire face à l'accroissement constant du nombre et de la complexité des dérogations qui nous sont demandées. Cette action pourtant fondamentale pour pérenniser l'activité de nos plus « anciens » n'a pas pu avoir lieu à cause d'un manque budgétaire et de la nécessité de faire valider notre projet au titre de la Formation Médicale Continue....Nous y croyons toujours mais rien n'est simple....Nous espérons comme en 2013 que ce travail permettra d'apporter chaque année avec plus de précisions une information pour toutes nos disciplines et tous nos licenciés et une aide à la gestion quotidienne des risques liés à nos activités.

Pour la seconde année consécutive nous atteignons malheureusement un budget critique en dessous duquel nous passerons nécessairement par une réduction de notre champ d'activités. D'ores et déjà nous avons été contraints pour l'élaboration du budget 2014 d'arbitrer nos accompagnements sur les sites à risques de compétition notamment en parapente pour lesquels nous avons prévenu le Comité Directeur de notre absence sur certains sites étrangers risqués. Pour le budget 2015, la même question se pose....

B- 2014 a vu se poursuivre l'accessibilité à nos disciplines.

Notre **système dérogatoire - qui a 6 ans de recul à présent** - nous apporte, à tous, une pleine satisfaction....mais encore et toujours plus de travail....

Pour cette catégorie de licenciés, tous nos pilotes et riders que la vie et/ou nos activités n'ont pas épargné, rappelons qu'il s'agissait initialement de pratiquer les disciplines volantes et tractées avec tous les autres pratiquants en bénéficiant de l'élan solidaire de tous, pros et amateurs associatifs. A notre niveau, le but recherché était de simplifier et d'accélérer les démarches administratives pour de demande de dérogation à la pratique du Vol Libre.

Le système permet actuellement de personnaliser chaque dérogation avec des adaptations ce qui permet à (presque) tous de pratiquer et d'être assurés dans les



mêmes conditions tout en étant le plus complètement informés des risques supplémentaires et des limitations éventuelles.

Ce système comme les années précédentes poursuit son extension au delà de nos objectifs, c'est à dire profite à tous nos licenciés atteints d'un handicap temporaire ou lié à une maladie acquise (prothèses de hanche, cataracte, arythmie cardiaque, phlébite pour ne citer que ces quelques pathologies).

Nous intervenons toujours plus pour apporter un maximum de « liberté » contrôlée à ces licenciés souvent passionnés au travers de cette procédure qui les informe le plus complètement possible et les protège au mieux...La vraie contrainte est administrative car elle nous occupe régulièrement et que nous avons à cœur d'aider ceux qui le demandent, cette activité étant très chronophage.

En 2014 si le nombre de dossiers a été plus faible cela est du non pas à une réduction des problèmes mais à l'organisation de notre système qui, une fois un dossier instruit une fois, voit son renouvellement grandement simplifié....Et nous avons à présent un certain nombre de pilotes et riders en dérogation « chronique ». Le nombre de refus n'a pas augmenté mais nous voyons bien que les dossiers soumis sont de plus en plus complexes et commencent à toucher les limites de ce que nous pourrions admettre sans exposer inutilement la Fédération au travers de son devoir d'assurance.

Un gros travail est en cours, entamé depuis 2010, pour mieux appréhender les risques réels de nos disciplines et apporter une assise plus « scientifique » à nos prises de décisions. La encore nous nous heurtons au manque de temps et de budget.

Pour ces deux actions le rôle de la commission médicale régionale serait, comme nous l'avions souligné, essentiel.

C- La Sécurité en 2014.

Rappelons que 2011 avait vu la réalisation du 1^{er} référentiel mondial concernant tous les aspects de la sécurité, de la traumatologie et des premiers soins en kitesurf (Glisse Aérotractée sur l'eau). Ce document auquel nous avons participé au travers de la commission sécurité kite est disponible en téléchargement et sera enrichi chaque année.

2014 a eu son lot d'accidents, essentiellement dans les disciplines volantes mais il est un fait, c'est que nous ne sommes pas capables à ce jour de rapporter notre accidentologie à la quantité de pratique cumulée.

Il est toujours aussi vrai que de nombreux facteurs interviennent dans un accident et sa sévérité : l'état physique mais également psychologique, la préparation physique ou nutritionnelle et l'échauffement éventuel, la protection directe et surtout le degré de formation incluant la formation continue.



D- Le dopage en 2014

Comme les années précédentes, nous avons poursuivi notre politique de prévention des conduites dopantes au sein de nos populations de compétiteurs au travers de nos actions phares : information et contrôle par bandelette urinaire anonyme qui sensibilise à titre individuel mais également collectif grâce à une mise en scène très réaliste et une annonce des sanctions individuelles et collectives éventuelles ainsi que des moyens de sevrage et d'aides.

Cette politique sera poursuivie durant l'olympiade mais uniquement à titre informatif les actions de préventions par bandelettes n'étant plus budgétées.

Cette année a été une nouvelle parenthèse puisqu'aucun contrôle officiel n'a eu lieu. La difficulté en ce domaine reste toujours liée au manque de travail collectif avec les commissions antidopage de 1^{ère} instance et d'appel ainsi que la commission compétition...

Nous souhaitons toujours obtenir l'affichage systématique du règlement antidopage sur toutes les compétitions et aux inscriptions à celles-ci.

E- Le haut niveau en 2014

Le haut niveau a changé de physionomie cette année puisque 3 disciplines phares y sont représentées, le Parapente, le Delta et le Kite dont la structuration devrait voir prochainement la labellisation des Pôles d'excellence sportive PES ce qui nous apportera un peu plus de travail.

Pour y faire face dès la fin 2014, après une étude de marché et un choix essentiellement pratique, nous avons opté pour un logiciel de suivi règlementaire Askamon qui semble prometteur.

Dans le même ordre d'idée nous avons simplifié l'organigramme et dès le début 2015 nous comptons accueillir un vacataire en formation de médecine du sport pour effectuer avec le secrétariat le SMR, suivi médical règlementaire, une sorte de médecine du travail de nos athlètes.

Concernant les accompagnements nous avons une vision assez claire des besoins de nos équipes. Seule les compétitions dans des sites non médicalisables seront accompagnées par un médecin expérimenté en médecine d'urgence de terrain et équipé.

Pour tous les autres déplacements de nos équipes ce sera un kinésithérapeute qui pratiquera l'accompagnement.

Les contraintes budgétaires feront le reste.....nous obligeant à des arbitrages dont nous informeront les entraîneurs....

Concernant le suivi règlementaire proprement dit, 2014 n'a pas posé de problème fondamental mais le besoin d'un médecin dédié au SMR s'est fait vraiment sentir car le suivi médical a été très disparate. Heureusement, grâce au secrétariat fédéral que nous remercions, un suivi régulier administratif a été réalisé.

Le taux de suivi du bilan règlementaire se maintient autour de 60 à 70%. Nous pensons que la simplification et un médecin SMR dédié ainsi qu'une automatisation des relances va permettre une majoration du taux de suivi d'autant que nous proposons toujours de l'assortir aux versements des aides...



Comme chaque année, ce rapport d'activité ne peut se terminer sans remercier ceux qui travaillent dans cette commission, en particulier nos secrétaires médicales Claude et Laure sans qui nous serions bien mal....et tous les praticiens, médecins ou kinésithérapeutes, qui nous assistent tout au long de l'année.

Une dédicace spéciale à Christophe, Jean François et Jonathan, Yves et « sa brigade », aux entraîneurs dont les résultats sont exceptionnels et un grand merci à l'ensemble des licenciés qui nous font confiance.

*François Duchesne de Lamotte
Président de la commission*